

Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie

Numéro 31-32 (Avril 2002)

L'Encyclopédie en ses nouveaux atours électroniques: vices et vertus du virtuel

Yves Bénot

René TARIN, *Diderot et la Révolution française/Controverses et polémiques autour d'un Philosophe*

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Yves Bénot, « René TARIN, *Diderot et la Révolution française/Controverses et polémiques autour d'un Philosophe* », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* [En ligne], 31-32 | Avril 2002, mis en ligne le 13 décembre 2006.

URL : <http://rde.revues.org/index450.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Société Diderot

<http://rde.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://rde.revues.org/index450.html>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

Tous droits réservés

rimentation et l'importance pour Diderot d'une grammaire des arts. Puis elle aborde la partie « Philosophie », signale en particulier le caractère novateur de l'article HOMME (définition qu'il « a voulue significativement inachevée », écrit-elle) développe dans un cas un commentaire très intéressant des articles MACHIAVÉLISME et HOBBSISME, confronte dans un autre les articles HOBBSISME et LOCKE. La partie consacrée à « La transmission de la langue commune, ou « grammaire » fournit des précisions sur les conditions de l'entreprise définitionnelle (« que définir ? », « comment définir ? », « pour qui définir ? »). Le point de départ de cette partie, constitué par l'article ENCYCLOPÉDIE (très justement à l'honneur), appuyé sur l'analyse d'articles comme DÉLIÉ et associé à un examen du *Dictionnaire universel de Trévoux*, permet de mesurer la réflexion de Diderot sur la synonymie. M. Leca-Tsiomis s'attache pour terminer à la pratique additionnelle de Diderot, rappelant notamment que : « si le *Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* l'offre en fragments épars, tout se tient profondément dans la pensée de Diderot ». Les notes de bas de page, en nombre réduit, fournissent des traductions et quelques brèves indications sur le travail additionnel auquel Diderot s'est livré. Les « éléments bibliographiques » proposés offrent un panorama actualisé d'une trentaine de références renvoyant à des recherches, publications récentes ou plus anciennes mais déterminantes sur l'*Encyclopédie*. La lecture de cette riche présentation s'avère donc très stimulante et nous avons dorénavant un très bon instrument de travail supplémentaire où puiser suggestions et plaisirs renouvelés.

Franck CABANE

René TARIN, *Diderot et la Révolution française/Controverses et polémiques autour d'un Philosophe*, Préface de Roland Desné, Paris, Honoré Champion, coll. : Lire les Dix-huitièmes siècles, 2001, 190 p.

Un examen critique de la présence de Diderot dans le cours de la Révolution ne peut se mener aussi directement que pour Rousseau ou Voltaire, puisqu'une grande part de son œuvre est inconnue en 1789, et ne commencera à venir à jour que sous le Directoire (grâce aux confiscations révolutionnaires, soit dit en passant !), tandis qu'une autre, si elle est très connue, l'est sous le nom de Raynal. De fait, c'est précisément par Raynal que René Tarin aborde son étude ; il consacre son prologue et son premier chapitre aux questions coloniales principalement abordées par des textes de Diderot dans l'*Histoire des Deux Indes*. Ce n'est pas que l'auteur ait adopté un plan thématique, dont ses titres de chapitre donnent un peu l'illusion. Il suit simplement l'ordre dans lequel, au cours des événements révolutionnaires, Diderot ou Raynal ont été soit invoqués comme garants soit pris à partie. On sait que les questions coloniales occupent en effet une place non négligeable dans les débats de la Constituante, surtout en mai 1791 ; on aurait tort cependant d'en déduire qu'elles perdent de leur importance dans les années suivantes, contrairement à ce que suggèrent nombre de manuels ou histoires abrégées. Mais R. Tarin semble s'en tenir là parce que c'est alors que l'on peut recueillir le plus de références explicites à notre Philosophe sous un nom mais surtout sous l'autre. Si l'auteur passe ensuite à l'athéisme et au matérialisme de Diderot, c'est qu'ils sont violemment pris à partie par Robespierre en l'An II. Nous passons à l'esthétique quand au début du Directoire les *Salons* et *l'Essai sur la peinture* sortent de l'ombre, au moment même où le musée du Louvre s'ouvre et où se répand l'idée de concentrer tous les chefs d'œuvre dans la capitale de la « Grande Nation ». Puis les idées politiques (mais les questions coloniales ne seraient-elles pas politiques ?)

viennent au premier plan avec le procès Babeuf où ce dernier invoque Diderot en lui attribuant le *Code de la Nature* de Morelly, comme il était déjà advenu du vivant du Philosophe. Ensuite, nous passons aux révélations que constituent les publications de *La Religieuse* et de *Jacques le Fataliste*. L'auteur traite en quelques pages de Diderot dans les dernières années du Directoire en insistant sur la réaction montante de 1797, mais sans marquer qu'elle a été stoppée par le coup d'état de fructidor, après lequel Diderot redevient un auteur fréquentable. L'épilogue parle, pour le Consulat, d'« un combat perdu d'avance » pour les admirateurs de Diderot, mais s'il va ressurgir sous la Restauration comme les autres représentants des Lumières, c'est que son influence avait persisté dans l'intervalle, plus discrètement. Dans ce cheminement, ou, si l'on veut, cette revue assez précise des références directes et indirectes à Diderot, les oppositions suscitées par cette œuvre ressortent plus que les enthousiasmes, les admirations et son influence réelle. Ainsi une grande place est faite aux citations du La Harpe du Directoire, mais il ne peut exercer d'influence que sur un public déjà contre-révolutionnaire. En ce qui concerne Robespierre, pour qui l'athéisme est par nature « aristocratique », — ce qui vise d'ailleurs autant Condorcet que Diderot, et même surtout Condorcet que Robespierre croit vivant —, il paraît qu'il a surtout subi l'impact de la publication de la seconde partie des *Confessions* en 1789, bien avant la date prévue par Rousseau. On peut s'étonner que l'auteur ne s'arrête pas sur cet événement littéraire qui, fatalement, jette quelque ombre sur Diderot. Par ailleurs, quand Robespierre accuse la « secte » encyclopédiste d'être toujours restée en-dessous des droits du peuple, on ne peut lui donner complètement tort. Même à la fin de sa vie, si Diderot défend avec vigueur et éloquence le droit à l'insurrection et prône la mise à mort des tyrans, sa politique reste celle de d'Holbach, qui réserve le droit de vote aux propriétaires.

Quoi qu'il en soit, il me semble que ce travail, en soi fort utile, s'attache trop exclusivement aux témoignages écrits, citables, alors que l'influence de Diderot s'exerce aussi à travers tous ceux qui l'ont connu — à commencer par exemple par Necker et Germaine de Staël... — ou qui ont fréquenté le salon d'Holbach — par exemple Sylvain Maréchal ou Volney. D'autre part, il ne suffit pas qu'un texte soit cité ou lu pour que l'on sache *comment* il est lu. Combien de lecteurs de l'époque en lisant Raynal se souciaient vraiment des colonies, et ne cherchaient-ils pas dans ces grands morceaux les applications possibles à la France ? Au demeurant, l'*Histoire des Deux Indes* ne se lisait évidemment pas du début à la fin comme un roman, mais en cherchant le passage intéressant à l'aide des tables des matières. En matière de roman, *Jacques le Fataliste* a beau susciter une sorte d'admiration, le groupe intellectuel qui est en somme l'héritier direct des Lumières, celui de la *Décade*, a beau être le défenseur de la Philosophie, il est trop puriste et de goût classique pour pleinement admettre une nouvelle orientation littéraire. Pire, il en va de même pour Nageon — lequel occupe ici trop peu de place.

Il est un autre manque dans cet essai, peut-être plus grave : ce sont les héritiers (juridiques et biologiques) de Diderot, qui tout de même sont très présents en ces années. M. de Vandeul n'est-il pas mêlé en tant qu'administrateur de la Compagnie des Indes à l'affaire de corruption qui vaut l'échafaud à Chabot et autres dantonistes ? Mais ce qui nous concerne plus immédiatement, c'est que la première loi française sur le droit d'auteur, celle de la Convention, en le limitant à dix ans après la mort de l'écrivain — donc en 1794, Diderot tombe dans le domaine public — a rendu possible les publications de la période directoriale, malgré l'opposition de Madame de Vandeul, devenue d'une excessive prudence, ou contre-révolutionnaire après que son mari eut été arrêté et que son ami Meister eut dû fuir. Avec la loi actuelle, elle aurait eu gain de cause, et pu commettre une sorte de crime

intellectuel. Il aurait été bon d'y consacrer ici quelques pages. En fin de compte, peut-être aurait-on alors évité une conclusion par trop pessimiste, et vu que c'est précisément dans les dernières années de la Révolution que commence vraiment l'existence littéraire et intellectuelle publique d'un Diderot que l'Ancien Régime avait enfermé dans une sorte de clandestinité.

Yves BÉNOT

Geneviève CAMMAGRE, *Roman et histoire de soi. La notion de sujet dans la Correspondance de Diderot*, Paris, Champion, « les dix-huitièmes siècles », 2000, 249 p.

Le titre de ce livre est pour le moins trompeur, dans la mesure où il ne s'agit nullement ici du genre romanesque, ni des romans de Diderot, mais bien, comme l'indique le sous-titre, de la Correspondance, que Geneviève Cammagre, qui avait déjà écrit un article sur ce thème dans RDE, 20, étudie à partir d'un questionnement sur la façon dont l'auteur des lettres s'y présente, s'y met en scène et s'y constitue comme sujet.

Dans l'atmosphère d'interrogation générale sur le Moi qui suit la mise en ruine du sujet cartésien par la philosophie de Locke (prolongée sur ce point par le matérialisme philosophique), et qui s'exprime aussi bien dans les écrits théoriques que dans les œuvres littéraires du XVIII^e siècle, il était intéressant d'aller étudier la façon dont la Correspondance de Diderot écrit la figure de l'individualité personnelle, d'une part parce qu'il s'agit d'un des thèmes récurrents de l'œuvre de Diderot et d'autre part parce que la Correspondance et chez lui un lieu privilégié de présentation de soi et d'auto-réflexion. C'est ce que fait G. Cammagre, qui nous offre dans ce livre une lecture fine et précise de la Correspondance, qui ne sollicite pas les textes, mais en tire des pistes éclairantes qui donnent à penser.

Cette démarche suppose un postulat, qui est de considérer la Correspondance comme une œuvre à part entière. G. Cammagre parle ainsi de « livre posthume de l'unité d'un sujet fragmenté » (p. 111). Ceci posé, il apparaît que la lettre est souvent, chez Diderot, l'espace d'un discours autobiographique (en particulier les lettres à Sophie). C'est un lieu où le sujet peut s'observer soi-même par le détour de l'écrit adressé à un autre et sous le regard potentiel de l'autre (des autres, même, si l'on considère que toute lettre est susceptible d'être lue, selon la pratique du temps, par d'autres gens que leur principal destinataire). Tant il est vrai que, chez Diderot, le mouvement de prise de conscience de soi passe souvent par un nécessaire détour.

C'est d'abord sous le thème de l'autodésignation que G. Cammagre étudie la Correspondance. Celui qui écrivait « j'aurais beau faire, je ne serais toujours que Denis Diderot, fei de maître Didier Didereut, raigusou ai l'enseigne de lai perle ai Langres » (*Corr.* I, 143), se présente en effet souvent dans son rapport à sa famille, et en particulier dans sa volonté de s'inscrire dans la suite du père, modèle d'honnêteté travailleuse et d'attachement aux valeurs bourgeoises. G. Cammagre souligne bien comment l'approbation des siècles futurs, si recherchée, s'identifie en dernière instance à la bénédiction paternelle. Dans cette lignée, Diderot manifeste sa volonté d'être « un homme de bien », un exemple de moralité. Dans la Correspondance, l'ami, l'amante sont invités à être des garants, des censeurs, et surtout des témoins de cette exemplarité morale, qu'il faut d'autant plus mettre en valeur que l'athéisme théorique pourrait faire soupçonner le contraire, et que Diderot souligne souvent qu'il y a une véritable difficulté à justifier théoriquement, la conduite morale.